

AVIS

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Une demande de certificat d'autorisation de démolition d'immeuble sera entendue à la séance du comité de démolition qui aura lieu le 5 juin 2023, à 18h30, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270 rue Victoria, à Lac-Brome.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la municipalité.

Demande:

Bâtiment principal résidentiel au 20, rue Davis, lot 3 940 301, zone AF-19-C12, Lac-Brome.

Propriétaire : Robert George Wright

<u>Usage projeté suite à la démolition :</u>

Reconstruction bâtiment principal

Donné à Lac-Brome Ce 8 mai 2023

Owen Falquero, B. A. LL. B. J. D.Avocat
Greffier